

Dissertation droit social

Par **Tupile62**, le **07/07/2016** à **12:55**

Bonjour à tous,

Je viens de passer un examen de droit social de licence 3

Le sujet étant une dissertation : à quoi servent les délégués du personnel ?

Le sujet étant relativement simple je suis resté sur un plan basique c'est à dire en grand I les attributions des DP avec en A la mission de réclamation B le droit d'alerte C la possibilité d'une mission de suppléance

II la mise en œuvre du fonctionnement de ses attributions A) la mise en place de réunions B les heures de délégation C) la mise à disposition d'un local et de l'affichage ...

Je n'ai parlé que dans mon intro de l'élection car étant donné que le sujet était à quoi servent il je n'ai pas voulu inclure dans un titre l'élection

Pensez vous que ma dissertation vaut une note au dessus de la moyenne ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **steeven2014**, le **07/07/2016** à **14:28**

La moyenne je dirais, voire 11-12 au max si tu écris bien. Ta disserte me semble être une récitation de cours. Néanmoins, il faudrait voir ta problématique.

Par **Tupile62**, le **07/07/2016** à **14:51**

D'accord merci oui c'est une récitation de cours mais malheureusement avec un sujet comme celui ci je n'avais pas vraiment le choix ... Ma problématique est la même que le sujet je l'ai amélioré ... Et oui j'ai énormément écrit et bien-sûr en évitant les fautes j'ai fait approximativement 8 pages j'ai mis beaucoup de jurisprudence Je passe aux rattrapages il me faut éventuellement 12 pour être en confiance de l'obtenir ...

Merci en tous cas ;)